

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 11 octobre 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 17 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Lucienne Fortin
Madame Ginette Lamoureux	Madame Johanne Bonenfant

Un avis a été signifié à tous les membres du conseil

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

Assistance

Mesdames Reine Simard, Annette Côté

Messieurs Jean-Claude Lyrette, Rhéaume Lyrette, Gilles Lyrette et Johny Rodgers

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Sujets et documents le cas échéant**
 - 3.1 Appel d'offres pour engagement au poste d'inspecteur en bâtiment
 - 3.2 Appel d'offres pour engagement d'une secrétaire réceptionniste - clinique médicale
 - 3.3 Parution dans un journal
 - 3.4 Politique pour accès aux infrastructures de la municipalité
4. **Période de questions**
5. **Levée de l'assemblée**

2011-E-1110-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 17 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-E-1110-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011 -E-1110-03

Appel d'offres pour l'engagement d'un inspecteur en bâtiment

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyé du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité retourne en appel d'offre d'emploi pour le remplacement d'un congé de maladie à titre d'inspecteur en bâtiment cette offre d'emploi soit offerte pour une période d'un an, et autorise le maire monsieur Yvon Quevillon et la directrice générale madame Betty McCarthy à procéder à l'engagement de cette personne.

Cette résolution abroge la résolution numéro 2011-G 0609-12.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011 -E-1110-04

Parution de l'offre d'emploi

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyé du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'avis pour l'offre d'emploi d'un inspecteur en bâtiment sera affiché à l'interne et ainsi que dans un journal de Maniwaki et un journal de Mont-Laurier.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011 -E-1110-05

Politique pour accès aux infrastructures de la municipalité

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu qu'une politique sera instaurée pour l'accès aux infrastructures de la municipalité et pour l'obtention d'une clé un dépôt de 20\$ est exigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de question

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débutée à 17 heures 10.

2011-E-1909-06

Fermeture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu à 19 heures 10 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

